

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne  
Chabanas 87 260 Pierre Buffière

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2025-064

<u>Nombre de conseillers</u>	
En exercice :	22
Quorum :	12
Titulaires présents :	18
Suppléants présents : (Avec voix délibérative)	
Pouvoirs titulaires :	2
Votants :	20
Pour :	20
Contre :	0

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 Octobre à 20H00,

Le Conseil de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Vicq Sur Breuilh sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET, Président.

**DATE DE CONVOCACTION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

10 octobre 2025

**PRESENTS :** BIARNAIX Delphine, DE NEUVILLE Christine, DITLECADET Marc, DUBOIS Jean-Louis, DUPONT Eric, GILLET Emilie, LABRUNE Patrick, LACHAUD Jean-Luc, LATOUILLE Christian, LAVOREL Eric, LHOMME-LEOMENT Jacqueline, LONGEQUEUE Jean-Paul, MARTHON Alain, MONTET Guy, MOURET Michel, PREVOST Stéphane, REDON-SARRAZY Maryvonne, TARRADE Gilbert.

**ABSENTS EXCUSES :**

- GENESTE Stéphanie (Pouvoir à Christine DE NEUVILLE)
- REDEMPT Véronique (Pouvoir à Eric LAVOREL)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Christian LATOUILLE

**DEPOT D'UNE DEMANDE  
DE SUBVENTION AU  
TITRE DE LA DETR 2026  
POUR L'AMENAGEMENT  
DE BUREAUX POUR LE  
SERVICE TOURISME A  
MAGNAC BOURG**

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire qu'il est envisagé de procéder à l'aménagement de locaux qui seront dédiés au Service Tourisme de la Communauté de Communes.

Il rappelle qu'il est envisagé de réaliser ce projet dans un bâtiment de la Mairie de Magnac-Bourg qui fait l'objet d'une mise à disposition au profit de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne et qui est situé dans le centre bourg de Magnac.

Le Cabinet d'architecture EPURE de Nexon (87), mandaté pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet évalue le montant des travaux à réaliser à la somme de **120 000.00 € HT**, soit un coût estimatif global de **147 760.00 € HT**.

Pour réaliser cette opération, il est envisagé de solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoirs dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
087-200040814-20251020-2024-064-DE  
Date de télétransmission : 04/12/2025  
Date de réception préfecture : 04/12/2025  
pouvoir devant le tribunal Administratif de Li-

SOURCES	LIBELLE	MONTANT	TAUX
Préfecture de la Haute-Vienne-DETR-2026	DETR 2026	88 656.00 €	60.00 %
Conseil Départemental de la Haute-Vienne	CDDI 2026-2028	29 552.00 €	20.00 %
Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne	Autofinancement	29 552.00 €	20.00 %
<b>TOTAL HT</b>		<b>147 760.00 €</b>	<b>100 %</b>

Monsieur le Président propose ensuite au conseil communautaire de valider le principe de cette opération et de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne au titre de l'enveloppe **DETR 2026**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du fait que l'enveloppe prévisionnelle de cette opération est évaluée à **147 760.00 € HT**,
- **VALIDE** le plan de financement envisagé pour cette opération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne au titre de la **DETR 2026**.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ A VICQ SUR BREUILH, LE 20 OCTOBRE 2025**

**Le Président de la Communauté  
de Communes : Marc DITLECADET**

**Le Secrétaire de séance :  
Christian LATOUILLE**



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
087-200040814-20251020-2024-064-DE  
Date de télétransmission : 04/12/2025  
Date de réception préfecture : 04/12/2025